

■ LE CONTEXTE :

Vous souhaitez adapter votre gestion des ressources humaines aux enjeux de votre structure, valoriser l'image de votre professionnalisme, améliorer votre compétitivité ?

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience (professionnelle) afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. La validation des acquis de l'expérience est un droit ouvert à tous. Une seule condition : justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans, en rapport avec le contenu de la certification (diplôme, titre...) envisagée.

Nous vous proposons un **accompagnement individuel et/ou collectif de vos salariés.**

■ LES OBJECTIFS

La VAE vous permet de :

- Motiver, valoriser et fidéliser vos collaborateurs
- Professionnaliser, développer l'employabilité de vos collaborateurs
- Accompagner les évolutions internes de vos collaborateurs
- Pérenniser vos savoir-faire
- Rationaliser les parcours de formation, gagner en efficacité
- Faciliter les reclassements de vos collaborateurs

La VAE permet à vos salariés de :

- Acquérir une reconnaissance et un sentiment de fierté
- Maîtriser leur poste et gagner en confiance
- Obtenir des possibilités d'évolution accrues

■ LE DÉROULEMENT :

Diagnostic

- Évaluer la pertinence du projet de VAE de vos salariés.
- Resituer la demande de certification dans le projet professionnel et personnel de vos salariés.
- Déterminer le niveau d'accompagnement propre à chacun de vos salariés.

Accompagnement

- Analyser les activités correspondant à la validation visée par vos salariés.
- Expliciter les compétences associées.
- Identifier les activités pertinentes au vu du référentiel.
- Aider à la description écrite des expériences de vos salariés afin d'atteindre le degré de précision attendu par le jury de validation.

Préparation à l'entretien avec le jury

- Simulation visant à préparer vos salariés à la présentation orale et au développement de certains points de leur expérience.

Notre approche s'inscrit dans une démarche qualitative ; de respect des règles déontologiques et des techniques d'évaluation des personnes.